



## **CONFÉDÉRATION INTERSYNDICALE REJETTE L'ACCORD SOCIAL ET ÉCONOMIQUE ET VA PROMOUVOIR DES MOBILISATIONS**

Confédération Intersyndicale considère très négatif et donc rejette sans aucun doute l'Accord Social et Économique signé par le gouvernement espagnol, les syndicats UGT et CCOO, et les organisations du patronat CEOE et CEPYME. Pour la Confédération, cet accord suppose une baisse sans précédents des retraites publiques et une soumission, sans justification aucune, aux dictats des marchés, de la banque et du système financier international.

L'Accord Social et Economique, signé le 2 février 2011 dernier, fait partie de la politique de diminutions des droits sociaux, économiques et des travailleurs et du démantèlement de l'Etat providence qui a commencé par les mesures antisociales du mois de mai et qui a continué par la reforme des lois du marché du travail et qui culmine, par le moment par l'attaque contre le système des retraites.

La Confédération Intersyndicale s'est opposée au plan antisocial et a la réforme du marché du travail et a donc convoqué la grève des employés publics et la Grève Générale du 29 septembre. Elle a aussi convoqué dans tous les territoires des mobilisations pour forcer le gouvernement espagnol à un changement de politique. C'est pour cela et pour rejeter l'attaque contre les retraites qu'elle a convoqué et soutenu la Grève Générale en Galice et Euskadi, de même que de nombreux rassemblements et manifestations dans différentes villes.

Dans ce sens il faut souligner que la Confédération Intersyndicale n'a pas convoqué la classe travailleuse à participer à ces journées de grève et mobilisation pour finir par signer un accord qui appauvrira les gens qui prendront leur retraite dont l'âge a été reporté à 67 ans ; la période de calcul du montant des retraites est passé de 15 à 25 ans actuellement ; le minimum d'années de travail qui donneront droit au 100% de la retraite est passé de 35 à 37 ans, et la revalorisation automatique des retraites n'est plus garantie : toutes ces mesures qui attaquent directement l'ensemble des travailleuses et travailleurs car ils et elles devront travailler plus pour toucher une retraite moins élevée, auront une répercussion plus grande chez les femmes, car leurs cotisations ont souffert des interruptions en raison de la féminisation de la garde de leurs proches, et chez les jeunes et immigré(e)s qui accèdent plus tard au marché de travail ou qui ont des contrats à durée déterminée ou à temps partiel.

En outre, les mesures qui prétendent encourager les contrats à temps partiel des jeunes de moins de 30 ans supposent accentuer la dualisation du marché du travail et le remplacement de travailleuses et travailleurs, celles et ceux qui ont des contrats stables et à temps complet, par d'autres qui subiront de pires conditions de travail.

Les signataires ont accordé la création d'un revenu de 400 € pour les chômeuses et chômeurs en fin de droits qui n'auront plus accès aux allocations chômage et qui accepteraient de réaliser des activités visant leur requalification professionnelle. La Confédération Intersyndicale qui avait déjà considéré que le revenu de 426€ était tout à fait insuffisant maintient ses critiques car nous demandons que toutes les personnes, soit qu'elles aient un travail, soit qu'elles touchent des allocations quelconques, reçoivent un salaire digne et non pas 400 euros, quantité que nous trouvons ridicule.

En plus, il n'y a aucune autre mesure concrète pour que les groupes de travailleurs et travailleuses qui auraient vu leurs postes de travail détruits ou leurs salaires réduits ou gelés, puissent s'insérer à nouveau dans le monde du travail ou récupérer leurs salaires perdus.

L'Accord Social et Économique suppose une acceptation claire et notoire de la réforme du marché de travail adoptée par le gouvernement car il n'y a qu'un vague compromis de négociation des règlements qui vont développer cette réforme. Nous croyons que cet abandon des devoirs syndicaux de défendre les droits sociaux et les droits des travailleuses et travailleurs ne peut qu'inviter à d'autres agressions qui seraient suivies par de nouvelles cessions de la part des syndicats.

La Confédération Intersyndicale considère que la réforme du système de retraite qui a été signée ne devrait pas être approuvée dans le Parlement Espagnol, de même que le reste de mesures qui supposent une diminution des droits car il n'existe pas de légitimité politique pour entreprendre une altération substantielle des règles du jeu sociales, de la part des membres du Parlement qui n'ont pas été élu(e)s dans les listes d'aucun parti avec ce programme. C'est pour cela que la Confédération Intersyndicale propose de convoquer des mobilisations dans tous les territoires de l'Etat ainsi qu'une manifestation à Madrid par toutes les organisations syndicales, sociales et politiques qui rejettent et l'Accord Social et Économique et la politique d'attaques contre les acquis sociaux menée par le gouvernement. Et ceci pour créer les conditions qui permettent aux citoyens et citoyennes de rejeter massivement ces mesures antisociales et celles qu'on prépare déjà en matière d'éducation, de santé et de la situation dans ce qu'on appelle Etat des Autonomies.

Madrid, février 2011.

**SECRETARIAT CONFÉDÉRAL**

